

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022**

**DELIBERATION N°2022.00588**

**SOUTIEN AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TIERS-LIEU RURAL DU  
TREUIL A CHAMBOEUF**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 51  
Nombre de pouvoirs : 15  
Nombre de voix : 66

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ  
GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,  
M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,  
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Bernard LAGET,  
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 22 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20221215-D2022005880

Date de mise en ligne : 22 décembre 2022

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,  
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Christian JOUVE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jordan DA SILVA, M. Christian DUCCESCHI, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,  
M. Patrick MICHAUD

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 DECEMBRE 2022**

### **SOUTIEN AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TIERS-LIEU RURAL DU TREUIL A CHAMBŒUF**

Le 18 décembre 2021, l'association des Amis du Treuil a organisé l'inauguration du premier tiers-lieu rural de la Loire appelé «La Ferme du Treuil».

À terme, cette ancienne ferme implantée à Chambœuf, a pour vocation de devenir :

- un tiers-lieu : espace physique permettant de favoriser l'émergence de projets, les coopérations et l'accueil de différents publics (jeunes, porteurs de projets, agriculteurs en activité, grand public, associations, collectivités ...);
- un centre de ressources regroupant expériences, documents, études, experts en lien avec les activités de l'association.

Le site héberge plusieurs associations de développement agricole, dont l'association les Amis du Treuil, créée le 1<sup>er</sup> mai 2018 et regroupant 29 structures collectives de développement agricole et 80 membres individuels. Son objectif est de contribuer à la transition agricole, environnementale et sociale.

Pour mémoire, Saint-Etienne Métropole a soutenu la candidature des Amis du Treuil pour l'appel à manifestation d'intérêt «Fabrique de Territoires» lancé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires en 2021. Lauréate de cet AMI, l'association a pu recruter une salariée à temps plein pour animer le tiers-lieu, coordonner et faciliter la gestion des projets portés par ses adhérents.

Début 2022, Saint-Etienne Métropole a également signé une convention cadre de partenariat avec les Amis du Treuil afin de développer des actions dans le domaine de l'installation agricole et du test d'activité agricole, la transition agroenvironnementale et l'accompagnement des exploitations fragilisées.

Les Amis du Treuil ont racheté ce site via une SCI devenue coopérative immobilière, et l'ont réhabilité sur la base de chantiers collectifs avec des bénévoles.

En 2021, la SCI du Treuil a pu bénéficier de deux subventions pour la **première phase de réhabilitation** du bâtiment, à savoir l'achat et l'installation d'une chaudière-bois, ainsi que l'achat de matériaux de rénovation (coût total de 75 638 €) :

- une première subvention de l'ADEME, via l'accord-cadre territorial entre Saint-Etienne Métropole et l'ADEME, d'un montant de 18 200 € ;
- une seconde subvention FEADER via le LEADER Forez d'un montant de 26 328 €.

Aujourd'hui, la SCI du Treuil, devenue une société coopérative à responsabilité limitée dénommée Coop-Immo du Treuil, souhaite réaliser la **seconde phase de travaux d'aménagement du bâtiment**, sur les espaces qui permettront l'accueil du public :

- aménagement d'une cuisine pour accueillir des groupes adultes (agriculteurs en formation par exemple) et/ou enfants (animations, stages ...) sur le site, afin de leur faire découvrir tout ce qui touche à l'agriculture paysanne, l'alimentation responsable et l'environnement en général,
- aménagement de la grange en espace pouvant accueillir des groupes afin de proposer des animations aux scolaires et au grand public, des espaces de mise en situation pour les formations, et plus généralement des activités liées aux thématiques traitées par les Amis du Treuil et ses partenaires (transition agricole, alimentaire et environnementale du territoire).

Les travaux prévus concernent principalement de l'isolation, la pose de menuiseries, de revêtements de sols, et de la plomberie (raccordement à la chaudière bois déjà posée en 2021).

Le **budget prévisionnel** est le suivant :

- aménagement d'une cuisine pour l'accueil de groupes :

Fournitures pour construction des cloisons, plafonds : .....	3 500 €
Menuiseries extérieures (Porte d'entrée (conforme aux normes ERP), Fenêtres .....)	6 500 €
Menuiseries intérieures : .....	1 500 €
Isolation du plafond sous rampants sur 40 m <sup>2</sup> , isolation en ouate de cellulose : .....	1 000 €
Aménagement d'une rampe en béton (accès PMR) : .....	1 000 €
Fourniture du carrelage pour sol et murs : .....	750 €
<i>Sous total</i> : .....	<b>14 250 €</b>

- aménagement de la grange en espace pouvant accueillir des activités de groupes :

Remplacement du portail métallique par une double porte : .....	1 850 €
Fourniture du bois pour ossature soutenant l'isolation en ouate de cellulose : .....	1 000 €
Isolation sur 75 m <sup>2</sup> : .....	2 500 €
Chauffage (raccordement à la chaudière granulés bois posée en 2021) : .....	1 500 €
<i>Sous total</i> : .....	<b>6 850 €</b>

**Total** : ..... **21 100 € HT**

Le **plan de financement** prévisionnel est le suivant :

Saint-Etienne Métropole (50%) : .....	10 550 € HT
Autofinancement (50%) : .....	10 550 € HT

**Total** : ..... **21 100 € HT**

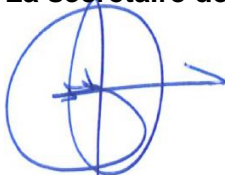
**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à la Coop-Immo du Treuil pour la réalisation des travaux d'aménagement du site, à concurrence de 50 % des coûts prévisionnels annoncés et dans la limite de 10 550 € HT,**
- **approuve la convention et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention avec la Coop-Immo du Treuil,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, destination MPOP en section d'investissement du budget Agriculture de l'exercice 2022.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

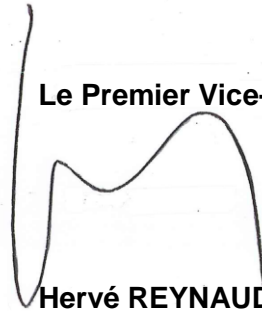
Pour extrait,

La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**